

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/01/2018

Dossier complet le :

19/01/2018

N° d'enregistrement :

02018 005601

1. Intitulé du projet

Premier boisement - <N°OSIRIS> - <Commune du projet>

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupement Forestier Promenons Nous Dans Les Bois

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LE MENE Erwan

RCS / SIRET | 8 | 1 | 7 | 9 | 4 | 8 | 2 | 8 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |

Forme juridique Groupement forestier

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c)	Premiers boisements d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Boisement :

- surface : 5,25 ha
- plantation de Douglas, Cèdre et Chêne rouge d'Amérique

4.2 Objectifs du projet

Production de bois d'oeuvre par réalisation de nouvelles plantations tout en préservant biodiversité et paysage

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de plantation et d'entretiens des 3 premières années

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Opérations sylvicoles de conduite d'un peuplement forestier

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation du président du conseil régional de Bretagne de financement par le conseil régional et le FEADER au titre de la mesure 8.1.1 « Breizh Forêt Bois Boisement » du PDPB

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Cf. fiches techniques du projet en annexe	

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Lieu-dit Kernou
56320 LE FAUQUET

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZV 56 - ZNIEFF type 2
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet au vu de la nature du projet
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	[à remplir au cas par cas, sauf si le cahier des charges BFB l'exclut]
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	[à remplir au cas par cas]
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidence d'une nouvelle plantation sur le bilan hydrique d'une parcelle, par prélèvement racinaire et évapotranspiration: point ayant été pris en compte lors de l'élaboration du programme Breizh Forêt Bois.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	point ayant été pris en compte lors de l'élaboration du programme Breizh Forêt Bois.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	point ayant été pris en compte lors de l'élaboration du programme Breizh Forêt Bois.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	point ayant été pris en compte lors de l'élaboration du programme Breizh Forêt Bois.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terres abandonnées par l'agriculture depuis plus d'1 an et moins de 30 ans
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	point ayant été pris en compte lors de l'élaboration du programme Breizh Forêt Bois.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	point ayant été pris en compte lors de l'élaboration du programme Breizh Forêt Bois.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	limité aux besoins de l'exploitation
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf. fiches techniques du projet en annexe
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création d'une zone à vocation sylvicole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

[Indiquer les potentielles opérations BFB à proximité]

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet peut comporter des zones hors travaux pour préserver des espaces sensibles, cf. fiche technique du projet en annexe

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le respect du cahier des charges et de la procédure de sélection des projets Breizh Forêt Boisement prévient les incidences négatives des projets dur l'environnement. La finalité de ce programme de financement de nouveaux boisements en Bretagne

(production de bois d'oeuvre tout en préservant biodiversité et paysage) contribue à favoriser:

- le captage de CO2
- la production de bois pour les filières bois-construction et, accessoirement, bois-énergie et à améliorer le bilan carbone de ces produits, dérivés d'une forêt de production locale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Fiche technique du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Vannes

le,

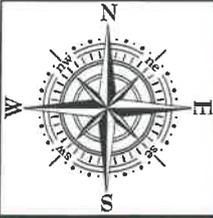
5/10/17

Signature

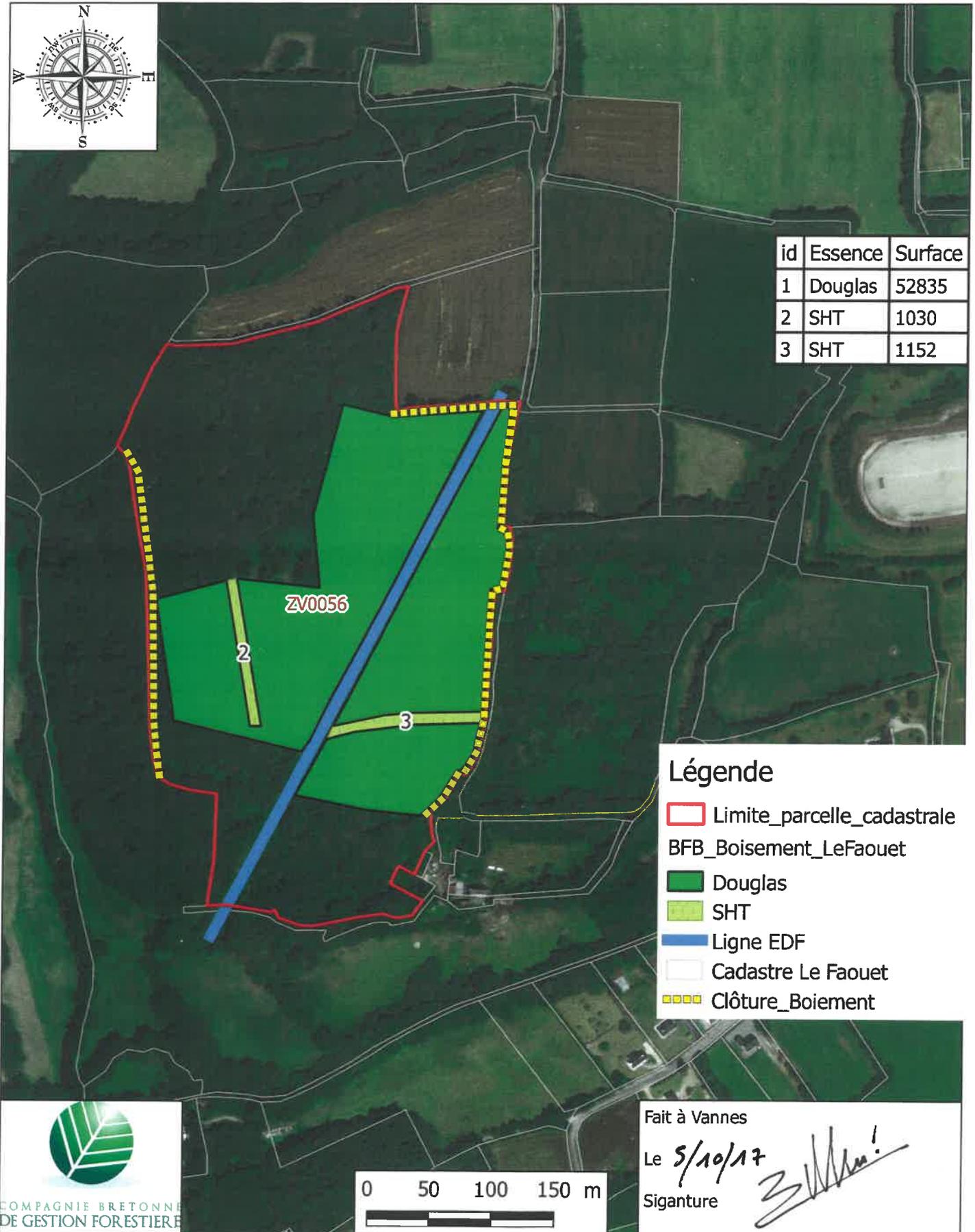


PROPRIETE DU GROUPEMENT FORESTIER
PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS
Kernou
Commune : Le Faouët (56)

PLAN DE MASSE
Projet Breizh Forêt Boisement



id	Essence	Surface
1	Douglas	52835
2	SHT	1030
3	SHT	1152



Légende

- Limite_parcelle_cadastrale
- BFB_Boisement_LeFaouet
- Douglas
- SHT
- Ligne EDF
- Cadastre Le Faouet
- Clôture_Boiement

Fait à Vannes

Le 5/10/17

Siganture



PROPRIETE DU GROUPEMENT FORESTIER
PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS
Kernou
Commune : Le Faouët (56)

PLAN DE SITUATION
Projet Breizh Forêt Boisement





FICHE SYNTHÉTIQUE DE PROJET BREIZH FORÊT BOIS BOISEMENT

N° OSIRIS :

Demandeur (Nom, adresse) : GF PNDLB 23 rue d'Estienne d'Orves 29480 LE RECQ KERRHUON

Localisation du projet (commune principale) : LE FAOUET

Essences du projet de plantation

	Surface (ha)	Essence principale	Essence secondaire	Autres essences de diversification
UG1	5,25	Douglas (64 %)	Cèdre (20%)	chêne rouge (16%)
UG2				
UG3				
UG4				
TOTAL	5,25 ha			

Zones hors travaux

Surfaces hors travaux : 0,2182 ha

Nature des surfaces hors travaux : haies bocagères

Caractéristiques techniques du projet sylvicole (technique de plantation, mélange, protection, desserte, ...) : plantation à 1330 t/ha avec clôture intégrale

Contexte environnemental du projet

Antécédent de la parcelle : abandon ancien de 15 à 20 ans

Enjeu zones humides : sans objet

Zonages particuliers : aucun

Autres (paysage, ...) :

Contexte agricole du projet : abandon ancien sans projet de remise en valeur agricole

Pièces à joindre

- Copie du plan de situation
- Copie du plan de masse comprenant le descriptif du projet

Grille de sélection Breizh Forêt Bois

Mesure	mesure 811 - BFB-B	NOTE GLOBALE	95
Année	AAP2 2017		
Demandeur	GF PNDLB		
Commune principale	Le Faouët		
Surface globale du projet	5 4682 Ha		

Thématique	Sous-thèmes	Critères	Indicateurs	Notation	Barème
Portage et dynamique territoriale	Nature du maître d'ouvrage	Maîtrise d'ouvrage collective	GF	15	0/10/15/20
	Professionalisation de la gestion	Accompagnement du projet de projet par un gestionnaire forestier professionnel	OUI	10	0/10
	Anamabon locale	Existence d'une démarche territoriale de valorisation de la filière forêt-bois	AMI Dynamic bois	5	0/5/10
Prise en compte des éléments à caractère environnemental	Eau et zones humides	Protection de la qualité de l'eau – impact sur les méaux humides	Sans effet	0	10/0/-20/-40
	Méaux naturels	Dégradation d'habitats naturels d'intérêt écologique	Aucun	0	0/-20/-40
		Impact sur la Trame verte et bleue	Sans effet	0	10/0/-20
		Maintien de zones hors travaux dans le projet	Oui, avec un intérêt environnemental	10	10/0/-10
	Espèces	Impact sur des espèces protégées d'intérêt régional ou national inventoriées	NON	0	-20/0
	Paysage	Acceptabilité paysagère	Sans effet	0	5/0/-10
Pertinence de l'itinéraire technique	Opportunité de boisement	Potentialité productive en bois d'œuvre des stations concernées	Bonne	0	0/-20/-50
	Pertinence des essences utilisées	Adaptation des essences au contexte de la station	OUI	0	-50/0
		Adaptation des essences aux perspectives de marché	Bonne	10	-10/0/10
	Exploitableté du boisement à terme	Accessibilité du boisement	Bonne	15	-15/0/15
		Ampleur du projet	Modérée	10	0/10/15
		Cohérence des flots	Projet d'un seul tenant	20	20/0/-50
	Risques naturels	Prise en compte du risque gabier	Oui	0	-10/0
		Sensibilité des essences au changement climatique	Nulle	0	0/-5
Eaux agricoles (critère uniquement pris en compte pour la mesure 811 relative au boisement)	Destination agricole des stations	Présence d'un repreneur agricole identifié	NON	0	-40/0
		Ancienneté d'abandon	Abandon avancé (de 5 à 30 ans)	0	-5/0
	Qualité agronomique des sols	Préservation des sols à fort potentiel agronomique	Faible qualité (autres classements)	0	0/-10

Sujet : Re: Relance du dépôt de 3 dossiers Breizh Foret Bois AAP 2017-2

De : " " DDTM 56/SENB/NFC" "

Date : 19/01/2018 15:45

Messieurs,

Vous trouverez à la suite de votre demande en vert les précisions attendues pour le dossier du Faouët porté par le GF PNDLB.

N'hésitez pas à reprendre contact avec moi si vous souhaitez plus d'explication.

Très cordialement

ENVOI DE FICHIERS VOLUMINEUX: Mélanissimo est accessible depuis le réseau internet en utilisant le lien <https://melanissimo.developpement-durable.gouv.fr>

Unité nature forêt chasse
Service eau nature biodiversité

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan
1 allée du Général le Troadec BP 520 56019 VANNES Cedex

Le 18/01/2018 à 15:39, "
BRETAGNE/SRFB (par AdER)" a écrit :

- Agriculture/SD/DRAAF/DRAAF-

Bonjour

Vous trouverez ci-dessous les demandes de compléments émanant de l'autorité environnementale et relatives aux dossiers BFB Boisement de Pluduno (H. de Boishamon pour Marc dans le 22) et le Faouët (GF Promenons nous... pour Pascal dans le 56)

Est-ce que vous pourriez adresser directement, à , les réponses aux questions posées, en me mettant en copie de vos mails?

Merci d'avance et à bientôt,

Le 18/01/2018 15:03, "Autorité Environnementale - DREAL Bretagne/COPREV/EE emis par " - DREAL Bretagne/COPREV/EE" a écrit :

Bonjour,

Deux dossiers nécessitent des compléments, en espérant que les informations existent dans le dossier d'instruction de BFB :

Pluduno (G-2018-005603) :

- emplacement des zones humides
- répartition géographique des essences

Le Faouet (56) (G-2018-005601) :

- projet assis sur des secteurs en partie boisés :
-- âge des bois ? la partie de la parcelle concernée par le projet de boisement est le résultat d'un abandon ancien par l'agriculture de l'ordre de 15 à 20 ans. Il en résulte un enrichissement à des stades et des types de végétation différents. La majorité de la surface est occupée par une friche à fougère aigle et/ou ronce, la strate herbacée ayant complètement disparue. Il existe mais de façon éparse un début de colonisation, essentiellement en chêne pédonculé qui au regard de sa densité, de sa qualité et de son hétérogénéité n'est pas améliorable. Le chêne pédonculé est là en tant que pionnier et pas en station pour une production de bois oeuvre. A des fins de biodiversité de vieilles haies sur talus (cf plan du projet, chênes têtards relâchés) sont conservées dans le cadre du projet à la demande de la DDTM.

-- essences en place ? voir 1er point

-- défrichement (autorisation en cours si concerné, compensation) ?

Conformément à l'article L342-1 4°) les parcelles dont l'état boisé est inférieur à 30 ans ne sont pas soumis à autorisation de défrichement. Même si cela était le cas, le fait de couper et ensuite reboiser ne constitue pas un acte de défrichement puisqu'il y a reconstitution de l'état boisé.

- clôtures en 2 segments disjoints : s'agit-il de parties d'un tout (enclos complet ?) : il s'agit en effet d'un projet qui est attendant un à projet de reboisement (BFB transformation) qui sera réalisé après exploitation d'un taillis de châtaignier non améliorable avec quelques réserves de chênes éparses. L'ensemble de la parcelle sera donc clausé avec un grillage pour une durée de 5 à 7 ans pour protéger l'ensemble de la plantation contre le chevreuil très abondant dans ce secteur.

Conformément à notre engagement à traiter ces dossiers de manières prioritaires, nous ne réinitialisons pas le délais de 35 jours à la date de réception des compléments. L'échéance reste donc au 12 février, et nous essaierons de rendre une décision avant cette date.

Cordialement